



DEMANDE DE BADGE ACCES DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Toute demande devra impérativement comporter :

- La présente fiche dument complétée
- Une copie de la pièce d'identité du demandeur en cours de validité
- Un justificatif de domicile au nom du même demandeur, eau ou électricité exclusivement, datant de moins de 3 mois.
- Un chèque de 5€ à l'ordre du Trésor Public

Tout dossier incomplet ne pourra aboutir.

L'ensemble des documents devra être adressé / déposé sous plis exclusivement* dans la boîte aux lettres située à
ECOVAL PAILLONS
1923 Route du Col de Nice – 06390 CONTES

Vous serez contacté pour venir retirer le badge

Retrait uniquement à ECOVAL PAILLONS par le demandeur en personne avec pièce d'identité originale.

*** Des permanences exceptionnelles réservées aux administrés de la commune de Peille se tiendront :**

- Jeudi 20 février 2025 : 9h00 – 12h00 – MAIRIE DE PEILLE
- Samedi 22 février 2025 : 9h30 – 12h00 – AGENCE POSTALE DE PEILLE
- Mercredi 26 février 2025 : 9h00 – 12h00 – MAIRIE DE PEILLE
- Vendredi 28 février 2025 : 9h00 – 12h00 – MAIRIE DE PEILLE

Tout dossier incomplet ne pourra aboutir – espèces et CB non acceptées

Il vous appartient d'informer nos services en cas de :

- Vol ou perte du badge d'accès afin de procéder à son annulation et éviter ainsi toute utilisation frauduleuse.
- Tout changement de coordonnées

En plus de son badge d'accès, l'utilisateur devra présenter sa pièce d'identité originale à chaque passage.

NOM :

- 1^{ER} DEMANDE DE BADGE
- BADGE PERDU
- CHANGEMENT D'ADRESSE / TITULAIRE

Prénoms :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Résidence principale : OUI NON*

**Si non : adresse de la résidence principale :*

Adresse :

Code postal :

Ville :

Propriétaire : OUI* NON

**Si oui : nom de l'ancien propriétaire :*

Locataire : OUI* NON

**Si oui : nom du propriétaire :*

Accès souhaité : ECOVAL PAILLONS
SAINT MARTIN DE PEILLE*

**Choix possible uniquement pour les résidents de la commune de PEILLE*

Un cumul entre les deux déchetteries ne sera pas possible.

La modification de la déchetterie choisie ne pourra se faire en cours d'année civile.

Je souscris aux conditions générales suivantes :

- ✓ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des déchetteries en vigueur sur le site www.ccpp06.fr.
- ✓ J'accepte les modalités d'accès et de tarification

A Le/...../.....

Signature :